

Des trophées pour leurs créations de sites marchands



Les lauréats et professeurs lors de la remise des trophées à l'IUT de Vannes.

Pour la 8^e année consécutive, un concours a été lancé, au sein de l'IUT de Vannes, pour récompenser les meilleures réalisations web marchandes des étudiants en licence professionnelle E-commerce et marketing numérique. Le projet individuel de création de site marchand vise, en effet, à mettre directement en application les enseignements de la licence, ce qui favorisera leur future intégration professionnelle.

Vingt-six projets ont été présentés par les 21 étudiants de la promotion 2017-2018. La palme d'or est revenue

à Hélène Rosé pour son projet Atelier Rose pivoine.

Cinq autres étudiants ont été également primés : Pierre Bour, Laura Bronté, Gurvan Calcagni, Maëlys Lagadec et Maret Render. Cette dernière, de nationalité néerlandaise, a la particularité d'être une étudiante de 55 ans.

La remise des trophées par Leila Damak, maître de conférences et responsable de la formation, a eu lieu, mardi, dans les locaux de l'IUT, en présence des étudiants et de leurs professeurs.